

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Cinquante-septième session, Siège de l'OMS, Genève, 6 – 9 décembre 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point	Objet	Document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/EXEC 05/57/1
2.	Planification stratégique de la Commission	CX/EXEC 05/57/2
	(a) Projet de Plan stratégique 2008-2013	Partie I
	(b) Suite donnée à l'Évaluation conjointe FAO/OMS du Codex Alimentarius et des autres activités de la FAO et de l'OMS relatives aux normes	Partie II
3.	Questions financières et budgétaires	CX/EXEC 05/57/3
4.	Examen critique des propositions relatives aux activités nouvelles et suivi de l'état d'avancement des normes	CX/EXEC 05/57/4
5.	Questions découlant des rapports des comités et des groupes de travail du Codex	CX/EXEC 05/57/5
6.	Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée à la définition des normes du Codex	CX/EXEC 05/57/6
7.	Autres questions découlant des activités de la FAO et de l'OMS	CX/EXEC 05/57/7
	(a) Processus consultatif pour la fourniture d'avis scientifiques	Partie I
	(b) Établissement des priorités parmi les demandes d'avis scientifiques	Partie II
	(c) Activités FAO/OMS relatives aux travaux du Codex	Partie III
8.	Relations entre la Commission du Codex Alimentarius Commission et les autres organisations internationales	CX/EXEC 05/57/8
9.	Projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius	CX/EXEC 05/57/9
10.	Autres questions	
11.	Adoption du rapport	

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. **Adoption de l'ordre du jour:** en application des dispositions de l'Article VII.2 du Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.
2. **Planification stratégique de la Commission:** le Comité exécutif est invité à formuler des orientations concernant la planification stratégique, notamment l'état de l'application des recommandations de l'Évaluation conjointe FAO/OMS du Codex Alimentarius. L'opinion du Comité exécutif sera en particulier sollicitée sur le projet de Plan stratégique pour 2008-2013.
3. **Questions financières et budgétaires:** Une mise à jour d'information sera fournie au Comité exécutif sur l'état de préparation du programme de travail et budget 2006-2007, en tenant compte des résultats de la Conférence de la FAO (novembre 2005) et du Budget de l'OMS 2006-2007.
4. **Examen critique des propositions relatives aux activités nouvelles et suivi de l'état d'avancement des normes:** en application des procédures d'élaboration, le Comité exécutif est invité à effectuer un examen critique des propositions visant les activités nouvelles ou la révision des normes, ainsi que le suivi de l'état d'avancement des normes. Le Comité exécutif sera informé de l'état d'avancement des normes à cette session; les propositions relatives aux activités nouvelles seront présentées et examinées par le Comité à sa cinquante-huitième session.
5. **Questions découlant des rapports des comités et groupes spéciaux au Codex:** les questions pertinentes découlant des rapports des comités et groupes spéciaux du Codex seront portées à l'attention du Comité exécutif pour information ou avis, le cas échéant.
6. **Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex:** un sixième rapport d'avancement du Projet et du Fonds fiduciaire sera soumis au Comité exécutif.
7. **Autres questions découlant des activités de la FAO et de l'OMS:** les secrétariats de la FAO et de l'OMS soumettront pour information un rapport sur le processus consultatif FAO/OMS concernant la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux États membres. Le Comité exécutif sera informé des demandes d'avis scientifiques soumis par les organes subsidiaires du Codex. Pour finir, les activités et décisions récentes de la FAO et de l'OMS, concernant notamment les travaux du Codex, seront présentées.
8. **Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et les autres organisations internationales:** le Comité exécutif sera informé de tout fait nouveau concernant les relations entre la Commission et les autres organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales. L'avis du Comité exécutif sera sollicité, le cas échéant, en application des dispositions de l'Article IX.6 du Règlement intérieur et aux Principes concernant la participation des organisations internationales non gouvernementales aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius.
9. **Projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius:** Il s'agit d'un point inscrit en permanence à l'ordre du jour d'une session sur deux du Comité exécutif, conformément à l'Article VII.1 du Règlement intérieur de la Commission.
10. **Autres questions:** en application des dispositions de l'Article VII.5 du Règlement intérieur de la Commission, tout membre du Comité exécutif peut proposer l'inscription de points spécifiques à caractère urgent.
11. **Adoption du rapport:** conformément aux dispositions de l'Article X.1 du Règlement intérieur de la Commission et à l'usage établi, le Comité exécutif sera invité à adopter le rapport de sa cinquante-septième session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.

Calendrier provisoire

Date	Points
Mardi 6 décembre (après-midi uniquement)	1-3
Mercredi 7 décembre	4- 10
Jeudi 8 décembre (matin uniquement)	si nécessaire
Vendredi 9 décembre	11 (adoption du rapport)